

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 42 (2000)

Artikel: "Etats d'armes" : les militaria d'Avenches/Aventicum
Autor: Voirol, Annick
Kapitel: 5: Autre équipement
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sant¹¹⁴. Ces objets sont datables du III^e s. ap. J.-C., époque à laquelle ils ont également pu être en usage dans le harnachement civil.

Trois pendeloques identiques, en forme de cœur terminé par un appendice tripartite, ont été mises au jour sur le site d'Aventicum. Leur lieu de provenance est malheureusement inconnu. Les n° 184 à 186 sont toutefois placés sous la rubrique des appliques, car ces pendeloques étaient combinées à un élément comportant des rivets, comme le montrent deux des exemplaires: le n° 185 est encore accroché à une petite applique simplement hémisphérique, prolongée en sa partie inférieure par un anneau permettant la suspension de la pendeloque en forme de cœur; le n° 186 est accroché, quant à lui, à une applique hexagonale comportant deux solides rivets au revers. Ces appliques hexagonales massives, portant en leur centre un motif dit «en forme de vulve» ou «en grain de café», ont été utilisées principalement dès le milieu du III^e s. ap. J.-C.¹¹⁵ La découverte de la tombe de Saives a montré qu'elles étaient accompagnées d'appliques en forme de coquillage et d'appliques circulaires à bosse centrale (cf. *supra* 4.4.6). On les rencontre en contexte gaulois-germanique, mais aussi en Bretagne, en Rhétie, en Italie, en Norique, en Pannonie et en Dacie¹¹⁶. Elles étaient parfois combinées avec des pendeloques en forme de cœur, comme le montre le n° 186.

4.5. Les boutons de harnais (pl. 19)

Les n° 187 à 192 sont composés de deux disques aplatis ou légèrement bombés, reliés par une épaisse tige de section circulaire; ces boutons de harnais garnissaient également les courroies du harnachement des chevaux, comme on peut l'observer sur le char de Frenz, où treize objets semblables ont été mis au jour¹¹⁷.

5. Autre équipement

Type d'objet	NI	N° de catalogue	Planche
Boucles	8	193-200	pl. 19
Boutons à anneaux	3	201-203	pl. 19
Boutons à rivet circulaires	38	204-241	pl. 20-21
Boutons à rivet en forme de pelte	4	242-245	pl. 21
Boutons à rivet d'autres formes	1	246	pl. 21
Boutons à pointe	4	247-250	pl. 21
Total	58		

Fig. 15. Autre équipement.

Dans cette catégorie ont été classés les objets qui ont probablement eu une utilisation militaire, mais dont la fonction exacte ne peut pas toujours être précisée.

¹¹⁴ OLDENSTEIN 1977, p. 202, fig. 6.

¹¹⁵ Pour la répartition géographique de telles appliques, cf. AURRE-COCHEA 1999, p. 135, fig. 24.

¹¹⁶ GSCHWIND 1998, p. 125.

¹¹⁷ BOUBE-PICCOT 1980, p. 178.

5.1. Les boucles diverses

Les boucles n°s 193 à 200 sont, de manière générale, de trop grandes dimensions pour avoir appartenu à une cuirasse segmentée (cf. *supra*); les plus petites peuvent être éventuellement attribuées à la ceinture, les autres au harnachement des chevaux ou encore au reste de l'équipement (tentes, bagages). Ces objets en forme de D, à anneaux de charnière horizontaux, se rencontrent dès l'époque république et jusqu'au II^e s. ap. J.-C.¹¹⁸. Le n° 200 est remarquablement bien conservé, avec la partie courbe de la boucle, l'axe et l'ardillon; sur l'axe est encore fixée une plaquette comportant un rivet en fer. L'objet provient d'une sépulture à incinération de la nécropole d'*En Chaplix*: l'urne en céramique qui la contenait a également révélé les restes d'un individu adulte jeune, peut-être une femme, incinéré vers 160 ap. J.-C.¹¹⁹ Ce type d'offrandes avait sans doute une valeur apotropaïque, à l'instar de ces fragments de cotte de mailles retrouvés dans des tombes, le plus souvent féminines, de la fin du II^e au début du III^e s. ap. J.-C.¹²⁰

5.2. Les boutons à anneau (pl. 19)

Ces objets sont caractérisés par une tête en forme de bouton¹²¹ et sur la face postérieure, par une tige se terminant en anneau simple ou en anneau double. Pendant longtemps, on les a considérés à tort comme des éléments de vêtements, imaginant que la fonction de ces boutons à anneau était de fixer ensemble deux pièces de tissu, de cuir ou de tissage, comme nos boutons actuels. Mais cette hypothèse a été réfutée par J. P. Wild, qui a consacré une étude à ces boutons à anneau, établissant une classification basée sur leur forme et la construction de leur attache; il a dénombré ainsi dix types différents, et quelques formes atypiques¹²².

D'Aventicum proviennent deux boutons à anneaux, de type VIII selon Wild (n°s 201 et 202); ce type est appelé aussi «type *Vindonissa*», car c'est de ce camp qu'ils proviennent en majorité. Ils sont généralement plus petits et moins robustes que les autres et datent du I^{er} s. ap. J.-C. Ce type peut être divisé en deux sous-groupes: le premier présente une tête creuse, circulaire, avec une tige sur la face postérieure consistant en une fine languette de bronze, partant du centre et formant un anneau; le centre de la tête est parfois orné. Le second possède une tête plate, coulée et parfois émaillée; ces boutons sont plus petits que ceux du premier sous-groupe. Ils proviennent de sites du I^{er} s. ap. J.-C.

¹¹⁸ DESCHLER-ERB 1999, p. 67.

¹¹⁹ CASTELLA 1999, vol. 1, p. 210 (st. 111); vol. 2, p. 327.

¹²⁰ CZARNECKA 1996.

¹²¹ Le terme de «bouton» est équivoque; il ne faut en effet pas les assimiler aux boutons actuels, généralement cousus et destinés à être glissés à travers une fente de tissu. On donne cette appellation à des objets d'époque romaine le plus souvent circulaires assurant une fixation d'une manière ou d'une autre.

¹²² WILD 1970.

Un bouton à anneau de type X selon Wild a également été découvert sur le site d'*Aventicum* (n° 203) ; il s'agit d'un bouton à anneau en os, un type relativement rare. La tête est circulaire, et l'on distingue à nouveau deux sous-groupes : le premier est en os massif, sculpté d'une seule pièce ; la tige est robuste et triangulaire. De tels boutons ont été trouvés à Pompéi et *Vindonissa* ; dans les provinces de l'ouest, ils étaient en relation avec les effets d'équipement militaire, et furent remplacés plus tard par des attaches en bronze. Mais les exemplaires de Pompéi – ville civile – suggèrent qu'ils n'avaient pas, en Italie, une fonction purement militaire. Le second groupe présente des segments de bronze rivetés ensemble : ces boutons ont une tige triangulaire plate avec une ouverture semi-circulaire. Les deux parties sont assemblées par un rivet en fer. Ce type est contemporain du précédent.

Les représentations figurées ne montrent jamais de tels objets pour fermer un vêtement ; il semble dès lors qu'il faille leur attribuer une autre fonction. Les plus robustes de ces boutons, notamment ceux à anneau double, peuvent être mis en relation avec des fourreaux de glaive, que ces attaches permettaient de fixer à la ceinture.

Le nombre de boutons à anneau trouvés dans des sites militaires suggère fortement une appartenance à l'équipement des soldats, même si leur attribution à cette sphère ne semble pas exclusive ; ils étaient particulièrement populaires au nord de la Bretagne. Les deux types selon Wild qui nous concernent ici (types VIII et X) sont communs aux garnisons de Bretagne et du Rhin à l'époque pré-flavienne ; leur origine semble être méditerranéenne. Plus frêles que les autres, ils ont été remplacés en Bretagne avant la fin du I^e s. ap. J.-C. par des types plus robustes qui ont perduré au moins jusqu'à la fin du II^e s. ap. J.-C.

5.3. *Les boutons à rivet (pl. 19-21)*

Les boutons à rivet (en allemand « *Nietknöpfe* »), appelés aussi clous d'ornement (en anglais « *studs* »), sont destinés à être fixés sur du cuir ; ils sont généralement courts, terminés par une tête de rivet¹²³.

Les boutons à rivet les plus grands pouvaient être utilisés pour le harnachement des chevaux ou pour fixer certaines appliques de courroie, et les plus petits pouvaient garnir le tablier de lanières (cf. *supra*) ; mais on ne peut pas revendiquer pour ce type d'objet un usage spécifiquement militaire¹²⁴.

5.3.1. *Les boutons à rivet circulaires sans décoration (pl. 19-20)*

Les boutons à rivet circulaires sont fréquents (n°s 204-235). Les n°s 231 et 232 ont été mis au jour dans la zone d'*En Chaplix*, le premier provenant des niveaux en relation avec le moulin hydraulique¹²⁵, le second d'un secteur situé en amont du canal romain, dans un ancien lit de rivière.

5.3.2. *Les boutons à rivet circulaires émaillés (pl. 21)*

On compte aussi quelques boutons à rivets circulaires avec une décoration émaillée (n°s 236-241). Le n° 236 a un champ médian circulaire, pourvu de cinq petites dépressions, à l'origine incrustées d'émail ; le deuxième registre, concentrique au champ médian, est divisé en carrés bleus alternant avec des fleurettes sur fond blanc. Le n° 237 est plus simple, avec un champ médian décoré d'un point noir sur fond blanc-jaune ; le deuxième registre, concentrique au champ médian, est uniformément incrusté d'émail jaune-vert. Le n° 238 provient de la nécropole d'*En Chaplix*, mais n'était pas rattaché à une structure. Relativement semblable au n° 236, il possède un champ médian décoré d'émail turquoise. Le deuxième registre porte également des carrés bleus alternant avec des fleurettes sur fond blanc. Le n° 239 présente un seul champ concentrique à un ombilic central, mais l'émail qu'il contenait n'est pas conservé. Le n° 240, conservé au Musée historique de Berne, offre une décoration d'émail jaune aussi bien en son champ médian – qui contient de plus un point noir – que dans le deuxième registre. Quant au n° 241, provenant de la nécropole d'*En Chaplix*, il a été découvert dans une fosse surplombant une urne en verre¹²⁶, qui contenait les ossements brûlés d'un individu adulte de sexe masculin. Ce bouton émaillé possède une décoration orangée en son champ médian, accompagnée de cinq points noirs ; le deuxième registre est décoré d'émail bleu foncé dans lequel s'insèrent dix disques blancs cernés de rouge.

Ainsi qu'il a déjà été relevé (cf. *supra*), les objets émaillés datent principalement de la 2^e moitié du II^e et du début du III^e s. ap. J.-C.

5.3.3. *Les boutons à rivet en forme de pelte (pl. 21)*

Les boutons à rivet n°s 242 à 245 ont une tête en forme de pelte ; ce type est apparu dans la seconde moitié du I^e s. ap. J.-C. et a été utilisé au moins jusqu'au milieu du II^e s. ap. J.-C. ; leur appartenance au domaine militaire est moins douteuse que pour les boutons à rivet circulaires, en raison justement de ce motif du pelte (cf. *supra* 4.4.4).

Le n° 242 possède un bord dentelé et une pointe de fixation sur son revers ; les n°s 243 et 244 présentent tous deux un élément de fixation composé d'une pointe et d'un petit anneau. Ce mode de fixation permet de les situer dans les deux premiers siècles de notre ère. Le n° 245 comporte une décoration de cercles concentriques incisés sur sa face antérieure ; la fixation se fait au dos par une pointe.

5.3.4. *Les autres formes de boutons à rivet (pl. 21)*

Un autre bouton à rivet de forme étrange est à mentionner : il s'agit du n° 246, formé d'une partie centrale hémisphérique, à laquelle sont accolées cinq petites boules. La fixation, composée d'une pointe et d'un anneau, permet de dater l'objet des I^e-II^e s. ap. J.-C. Aucun parallèle satisfaisant n'a pu être mis en évidence pour cet exemplaire.

¹²³ DEIMEL 1987, p. 100.

¹²⁴ DESCHLER-ERB 1999, p. 68.

¹²⁵ CASTELLA 1994, p. 41.

¹²⁶ CASTELLA 1999, vol. 1, p. 179 (st. 47).

5.4. Les boutons à pointe étamés (pl. 21)

Les boutons avec une simple pointe sur la face postérieure avaient fréquemment un usage civil. Ils étaient par exemple utilisés pour décorer des coffrets ou des meubles. Si les n° 247 à 250 ont été pris en compte dans le cadre de cette étude, c'est qu'ils présentaient une surface étamée/argentée, décoration fréquente dans la sphère militaire. De plus, l'ensemble des boutons regroupés sous le n° 247 a été découvert en compagnie de pendeloques ailées (cf. *supra* 4.3.2., n° 92), ce qui prouve leur attribution aux effets de harnachement militaire. Ces boutons devaient garnir les courroies auxquelles étaient suspendues les neuf pendeloques.

6. Militaria?

Dans cette dernière rubrique a été regroupé le matériel dont l'appartenance au domaine militaire est possible, mais improuvable, soit que l'objet embrasse des fonctions trop vastes, soit qu'il soit trop fragmentaire, soit enfin qu'il évoque vaguement une forme proche d'un objet militaire, sans pour autant que l'on puisse lui trouver des parallèles satisfaisants.

6.1. Les pendeloques en bois de cerf (pl. 21)

On rencontre des pendeloques taillées dans des bois de cerf sur une très longue période : les trouvailles les plus précoces datent de l'époque de La Tène, les plus tardives des VII^e et VIII^e s. ap. J.-C. Ces objets étaient des amulettes à valeur apotropaïque.

A l'origine, elles n'étaient pas décorées mais simplement percées de trous permettant d'être fixées : un ou deux au centre, et entre un et cinq sur la couronne. On les trouvait alors en contexte civil, surtout dans les tombes de femmes et d'enfants¹²⁷. A l'époque romaine, elles pouvaient être ornées de découpes figurant souvent un phallus, et ont dès lors été mises en relation étroite avec le contexte militaire, comme l'indiquent leurs lieux de provenance, la Bretagne et le *limes* rhéno-danubien¹²⁸. Le motif du phallus renforçait encore la valeur de l'amulette, conférant à celui qui la portait une puissance supplémentaire (cf. *supra* 4.3.5.). Les trois pendeloques en bois de cerf d'*Aventicum* (n° 251 à 253) n'étant pas décorées, les arguments sont plutôt faibles pour les inclure dans les *militaria*¹²⁹.

La question de savoir comment ces pendeloques étaient portées est débattue ; on peut les imaginer cousues sur du cuir ou du tissu, ou suspendues à un anneau¹³⁰. Les hommes, tout comme les chevaux, pouvaient les porter. Si les *militaria* en os étaient assez fréquents au I^{er} s. ap. J.-C., leur nombre a régressé aux II^e et III^e s., pour disparaître au IV^e s.

¹²⁷ OBMANN 1997, p. 72.

¹²⁸ DESCHLER-ERB 1998b, p. 170.

¹²⁹ Par contre, deux d'entre elles sont datées de manière certaine de l'époque romaine (fin du I^{er} au III^e s. ap. J.-C.).

¹³⁰ C'est sans doute le cas pour un exemplaire d'Augst, qui possède encore des restes de fer à l'intérieur de sa perforation : cf. DESCHLER-ERB 1998b, pl. 37, n° 3965.

6.2. Crochet de cuirasse? (pl. 22)

La forme générale du n° 254 évoque celle d'un crochet permettant la fermeture d'une cuirasse segmentée (cf. *supra*). Toutefois, la plaquette est généralement de forme quadrangulaire, avec des angles plus nets. Cette pièce pourrait avoir subi une réparation.

6.3. Éléments de ceintures? (pl. 22)

Le fragment n° 255 pourrait éventuellement appartenir à une boucle de ceinture ; on connaît en effet une série de boucles quadrangulaires à côtés incurvés, spécifiques de l'armée romaine, dont on possède de nombreux exemplaires, par exemple au Maroc¹³¹, mais surtout sur le *limes* rhéno-danubien et dans les camps de Bretagne¹³². La datation de celles-ci ne se situe pas avant le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Mais des découvertes plus récentes ont permis de faire remonter de plus d'un siècle leur apparition, puisqu'un exemplaire trouvé à Caceres el Viejo date des années quatre-vingt av. J.-C., et un autre mis au jour dans la tombe d'un auxiliaire¹³³ à Lutèce, est datable entre 60 et 30 av. J.-C. On pense qu'il s'agissait d'une forme réservée à la cavalerie.

Les n° 256 et 257 pourraient être des plaques de ceintures, mais peut-être ne garnissaient-elles qu'un meuble ou un objet d'appartenance civile. Quant au n° 258, il ressemble à une plaque de ceinture¹³⁴ ; le petit crochet de suspension que l'on voit riveté sur le bord paraît n'avoir été fixé que dans un second temps, permettant ainsi le réemploi comme pendeloque de cette pièce probablement cassée.

6.4. Phalères? (pl. 22)

Les n° 259 à 261 sont des objets circulaires qui évoquent la forme des phalères, mais aucun parallèle satisfaisant n'a pu être mis en évidence. La perforation centrale des n° 259 et 260 pouvait permettre la fixation sur une lanière en cuir. Le n° 261 présente deux traces circulaires sur son revers, qui pourraient être des restes de rivets ; une large trace lisse traversant la surface diamétralement pourrait aussi témoigner d'un élément de fixation.

6.5. Pendeloques? (pl. 22)

Les n° 262 et 263 pourraient être des pendeloques ; le n° 262 étant fragmentaire, on peut imaginer la partie inférieure se terminant par un motif de pelte. Le n° 263 est de petites dimensions, terminé par un bouton de fermeture.

6.6. Appliques? (pl. 22)

Les n° 264 à 267 pourraient correspondre à des appliques ; toutes portent des traces de fixation sur leur revers, sous la forme d'un rivet ou d'une pointe. Le n° 267

¹³¹ BOUBE-PICCOT 1994, p. 77, pl. 9, n° 87.

¹³² POUX 1999, p. 71, fig. 70.

¹³³ POUX 1999, p. 80.

¹³⁴ Cf. par exemple UNZ/DESCHLER-ERB 1997, p. 32, pl. 37, n° 920-933.